

La confiance, ça se mérite

Évolution des perspectives à court terme

Au cours du mois dernier, les mouvements des marchés ont surtout reflété l'évolution du discours autour d'un cessez-le-feu (ou non) avec l'Iran, de l'appétence ou de l'aversion pour le risque, et des inquiétudes liées à l'inflation et à la croissance. Nous considérons désormais la crise en Iran non pas comme un choc ponctuel, mais comme un phénomène persistant et durable. Dans ce contexte, il est essentiel de maintenir une approche prudente et diversifiée*.



Amundi Investment Institute

Communication marketing



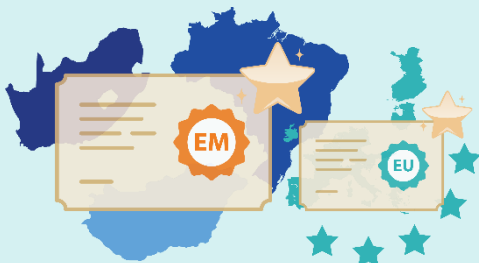
Obligations d'État : une approche plus ciblée s'impose

Nous estimons qu'il existe des risques que l'inflation liée à l'énergie alimente des pressions plus générales sur les prix, même si, dans certains cas, les rendements obligataires ont augmenté de manière disproportionnée. Les investisseurs devraient s'intéresser de plus près aux obligations dans des régions telles que le Royaume-Uni et la zone euro.



Actions : les investisseurs tablent sur une résolution rapide de la crise

Nous pensons que la résolution de la crise en Iran pourrait s'avérer plus complexe que ne le prévoient actuellement les investisseurs. Nous restons confiants quant à nos convictions à long terme en Europe, au Japon et sur les marchés émergents. Une région comme l'Amérique latine, importante exportatrice de pétrole et de gaz, pourrait se montrer résiliente dans un contexte de prix de l'énergie élevés.



Obligations d'entreprises et des marchés émergents : la sélectivité est de mise

Les obligations des marchés émergents font preuve de résilience face aux tensions géopolitiques. Elles continuent d'offrir un portage attractif, et nous privilégions des pays tels que le Brésil, l'Afrique du Sud et la Hongrie. A long terme, un dollar plus faible est également favorable aux marchés émergents. En matière d'obligations d'entreprises, nous privilégions la dette européenne de haute qualité.



Banques centrales : leur tâche se complique

Une perturbation prolongée de l'approvisionnement en pétrole, gaz et autres matières premières provenant du Golfe pourrait créer des pressions inflationnistes dans l'économie. Les banques centrales devraient rester attentives à celles-ci et se montrer réticentes à relever les taux d'intérêt si la croissance économique ralentit.



Maintenir une position équilibrée dans un contexte incertain

La crise en Iran nous conduit à adopter une position plus nuancée à travers les différentes classes d'actifs. Nous cherchons un équilibre entre les opportunités à court terme et nos convictions à long terme, en restant légèrement favorable aux actions et en conservant une approche diversifiée*. Nous pensons également que l'or peut offrir une certaine protection face aux risques géopolitiques et à l'incertitude liée à la politique des banques centrales.



Glossaire

1. **Obligation** : actif financier qui représente une créance ; en l'achetant, l'investisseur prête de l'argent à un émetteur (une entreprise ou un Etat), qui s'engage à le rembourser à une date donnée, généralement avec des intérêts.
2. **Portage** : c'est le revenu lié à la détention d'une obligation, principalement via son coupon.
3. **Inflation** : hausse générale et durable des prix.

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un profit ni ne protège contre une perte.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : 6 mai 2026

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :

https://www.amundi.fr/fr_part



Amundi
Investment Solutions